

EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

L'examen est noté sur 31 points (21 points pour les exercices pratiques et 10 points pour l'exercice théorique), le candidat est reçu si il obtient un minimum de 25 points, à condition de ne commettre aucune faute éliminatoire aux exercices pratiques ou à l'atelier des questions théoriques.

DURÉE DE L'EXAMEN : 30 MINUTES

DÉBUT DE L'EXAMEN

Remise de l'arme à canons basculants au candidat

Passage d'une clôture ou d'un fossé

EXERCICE 1 Parcours de chasse simulé

7 POINTS

DÉROULEMENT EXERCICE PRATIQUE 1

Le candidat est amené à franchir une clôture et/ou un fossé, arme en main, en respectant les règles de sécurité. Il doit également tirer ou s'abstenir de tirer lors du départ de plateaux d'argile propulsés de façon aléatoire soit sur une trajectoire ne présentant aucun danger, soit vers un véhicule, une haie, une maison, une silhouette humaine symbolisée par un mannequin.

DÉROULEMENT EXERCICE PRATIQUE 2

Le candidat doit savoir ranger, dans un étui long ou un étui court, une arme à canons basculants ou semi-automatique pour un déplacement fictif en voiture.

EXERCICE 2 Rangement d'une arme dans un véhicule

1 POINT

EXERCICE 3 Tir réel arme à canons basculants ou semi-automatique

7 POINTS

DÉROULEMENT EXERCICE PRATIQUE 3

Le candidat tire avec une arme à canons basculants ou semi-automatique sur six plateaux d'argile dont l'un au moins est de couleur rouge. Le tir sur l'un des plateaux propulsés en direction de la silhouette humaine ou de couleur rouge (symbolisant un spécimen d'espèce d'oiseau protégée dont la destruction est interdite ou d'espèce dont la chasse n'est pas autorisée) est éliminatoire.

DÉROULEMENT EXERCICE PRATIQUE 4

Le candidat est placé dans la situation d'un chasseur posté en battue et doit connaître les différentes phases de l'organisation de ce type de chasse. Il effectue ensuite un exercice de manipulation de la carabine comportant un démontage et un montage de la culasse et un chargement-déchargement de l'arme. Il doit tirer à deux reprises sur une cible mobile symbolisant un sanglier quittant la traque, en respectant les règles de sécurité. La transgression d'une règle de sécurité est éliminatoire.

EXERCICE 4 Chasse en battue Arme rayée

6 POINTS

Silhouette + Sanglier courant

EXERCICE 5 Questions théoriques

10 POINTS

L'ATELIER DES QUESTIONS THÉORIQUES

Après le déroulement des quatre exercices pratiques, et si aucune faute éliminatoire n'a été commise, le candidat passera à l'exercice des questions théoriques.

Cet exercice est noté sur 10 points à raison d'un point par question. L'une de ces questions est éliminatoire, elle porte sur la sécurité.

LES THÈMES :

- Connaissance de la Faune Sauvage et de ses habitats
- Connaissance de la Chasse.
- Lois et règlements concernant la police de la chasse et la protection de la nature
- Emploi des armes et des munitions.

En cas de faute sur la question éliminatoire, l'ensemble de l'examen est invalidé.



ADAPTATION AU HANDICAP

Les exercices pratiques de l'examen du permis de chasser sont adaptés pour les personnes présentant un handicap compatible avec la pratique de la chasse.

Tous les candidats concernés par un handicap devront joindre à leur dossier d'inscription un certificat médical mentionnant le type d'incapacité.

FIN DE L'EXAMEN

* Le point de comportement général attribué à la fin des exercices 1, 3, 4 est acquis si le candidat a fait preuve, au cours de l'exercice, d'une rigueur constante dans l'exécution des procédures de sécurité et de manipulation des armes, de vigilance et de respect de l'environnement de l'exercice concerné.